

Journal de l'Œuvre

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

Nord et limitrophes.....	5 mois, 22.00	6 mois, 26.00	1 an, 48.00
Autres départements.....	5 mois, 20.00	6 mois, 24.00	1 an, 46.00
Belgique.....	5 mois, 22.00	6 mois, 26.00	1 an, 48.00
Union Postale Tarif A.....	5 mois, 22.00	6 mois, 26.00	1 an, 48.00
Tarif B.....	5 mois, 20.00	6 mois, 24.00	1 an, 46.00

REDACTION.....
ANNONCES.....

BOURBON.....	65 à 71, Grand-Écar. Tél. 34, 5.00, 10.00 et 45.00.
BOULOGNE.....	24, rue Carnot, Tél. 51.
LILLE.....	3, rue Faidherbe, Tél. 57.01.
PARIS.....	19, boulevard des Italiens, Tél. Lefevre 09.40.
MOULON.....	103, rue de la Station, Tél. 5.44.

pour la table
pour la cuisine
pour la pâtisserie.

TIP remplace le BEURRE
- ET COUTE BEAUCOUP MOINS CHER
C'EST UN PRODUIT FRANÇAIS!

BILLET PARISIEN

Que la France s'apprete à jouer serré !

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

PARIS, 20 MARS. (Minuit.)

Les ministres ont examiné ce soir, au cours d'un Conseil qui a duré près de trois heures, le développement de la situation extérieure. Les récentes conversations de Genève, et surtout les projets de M. Mussolini et entretiens M. Mac Donald et sir John Simon, ont fait les principaux traits. Aucune décision ne pouvait être prise par le Gouvernement puisque ce n'est que mardi, sur le chemin du retour, que le premier ministre britannique remettra à M. Daladier les résultats des conversations romaines. Mais, s'il était trop tôt pour envisager des solutions, le moment était venu pour nos dirigeants de mesurer exactement l'enjeu de la partie qui va se jouer dans les semaines qui vont suivre.

La façade des grandes puissances projetée par M. Mussolini s'élève naturellement à l'indifférence de notre pays. Ce pacte ne doit-il pas, en effet, selon la pensée de son auteur, permettre la révision des traités au profit des nations vaincues? Par cette révision accomplie avec le consentement de la France supporterait la rupture de notre alliance avec la Petite-Entente et la Pologne. Il est clair que cette politique serait de la part de la France une véritable trahison envers ses alliés. Et l'appui que nous perdions en Europe Centrale risquerait de s'être ramené par voie d'arrière de vagues promesses.

Le Gouvernement français doit-il donc dès maintenant, s'élever contre les projets de M. Mussolini? Nous croyons savoir que ce n'est pas son intention. Une partie diplomatique très serrée va s'engager. Il convient peut-être, en effet, de ne pas se précipiter, mais de manœuvrer de telle sorte que chacun soit amené à jeter ses cartes sur la table. Si l'Italie, et avec elle l'Allemagne — qui ne va pas tarder à entrer dans le jeu — n'affectent ni zèle ni soudain pour la paix qu'afin de mieux endormir notre vigilance, il n'est pas impossible de notre part, grâce à une diplomatie bien conduite, de les démasquer. Puisqu'il s'agit de la paix, que chacun donne des gages de sa volonté pacifique!

La France, en prenant cette attitude, aura pour elle tous ceux qui, dans le monde, commencent à se sentir menacés par les intrigues des dictateurs. Elle aura son intérêt démontré aux peuples anglo-saxons qu'on ne met jamais sa bonne volonté en défaut quand il s'agit de rechercher les voies et moyens d'une paix durable.

Mais cette politique doit être menée avec tact et fermeté à la fois; elle doit être limitée dans ses buts et poursuivie avec continuité. Elle risquerait autrement de nous amener à des concessions dont nous ne voulons pas, parce qu'elles seraient un acte de faiblesse et d'abandon.

LE MARÉCHAL Franchet d'Espérey a une jambe fracturée

Tunis, 20 mars. — L'accident survenu hier à la voiture de la mission Ghabès-Agadir qui transportait le maréchal



(Photo H. Marnet.)
Le maréchal FRANCHET D'ESPÉREY

Franchet d'Espérey s'est produit à quelques kilomètres avant Gafsa. Bien qu'on ignore encore exactement la cause de cet accident, on croit que celui-ci est dû au mauvais état de la piste détremmée par les fortes pluies tombées récemment. La voiture a dérapé en faisant plusieurs tours sur elle-même pour finalement, se coucher sur le flanc.

Le maréchal a été relevé avec la jambe droite fracturée et des contusions à la tête, à l'épaule et à la jambe gauche. Il a été transporté au contrôle civil de Gafsa, où les premiers soins lui ont été donnés. Le conducteur de la voiture a deux côtes enfoncées. Le commandant de Partier, officier d'ordonnance du maréchal, est indemne.

L'INTERPELLATION DE M. DOMMANGE sur les allégations portées contre M. Hulin

Paris, 20 mars. — C'est mardi au fin de séance que doit venir en discussion l'interpellation de M. René Dommange, député de Paris, sur les allégations portées contre M. Hulin, sous-secrétaire d'État à la Guerre. Mais il est possible que pour raison de la présence à Paris de M. Mac Donald et des conversations diplomatiques auxquelles M. Dommange assistera, le débat se trouve

Au Conseil des Ministres

Paris, 20 mars. — Les ministres se sont réunis aujourd'hui à 17 h. en Conseil à l'Élysée, sous la présidence de M. Lohron. La délibération s'est prolongée jusqu'à 19 h. 45. M. Daladier et M. Paul-Boncour ont fait au Conseil un exposé détaillé des négociations internationales qui se sont poursuivies depuis quelques jours, tant à Paris qu'à Genève et à Rome.

Le général Noguis, commandant le 29^e Corps

M. Daladier a soumis à la signature du président de la République un décret aux termes duquel le général Noguis, commandant la 10^e division d'infanterie est nommé au commandement du 19^e Corps d'armée, à Alger, en remplacement du général Georges, appelé au Conseil suprême de la guerre.

M. Camille Chautemps, ministre de l'Intérieur, a également fait signer un décret nommant préfet des Bouches-du-Rhône M. Delfau, conseiller d'État.

L'emprunt

M. Georges Bonnet, ministre des Finances, a tenu le Conseil au courant de l'état des souscriptions à l'emprunt qui se poursuit de la manière la plus satisfaisante.

Les conversations de Londres

M. Georges Bonnet a également rendu compte des conversations qu'il a eues à Londres avec les ministres anglais au sujet des divers problèmes qui devront être soumis à la Conférence économique mondiale.

Un nouveau Conseil des ministres aura lieu samedi, à 15 h. 30 pour l'examen de la loi de finances et des problèmes concernant les chemins de fer et les travaux publics.

La préfecture des Bouches-du-Rhône

La nomination de M. Delfau à la Préfecture des Bouches-du-Rhône n'est qu'une nomination pour ordre destinée à permettre à son bénéficiaire de passer des cadres de la Justice dans les cadres du ministère de l'Intérieur.

M. Delfau sera, en effet, très prochainement appelé à la présidence du Conseil de la Préfecture de la Seine en remplacement de M. Grunbaum-Ballin qui entre au Conseil d'État.

La nomination définitive à la Préfecture des Bouches-du-Rhône aurait lieu vraisemblablement il y a trois ou quatre jours.

La préparation de la loi de finances

Les membres du Gouvernement se sont préoccupés de la préparation de la loi de finances dont le prochain Conseil du Gouvernement devra approuver samedi la balance définitive. Il est probable que le président du Conseil, ne pouvant soumettre avant cette date à ses collègues les dispositions de cette loi, en raison de son audition par les Commissions sénatoriales des Affaires étrangères et de l'Armée qui auront lieu mercredi, en saisira néanmoins à titre purement officieux la Commission des Finances.

La loi de finances sera, aussitôt après avoir été examinée par les ministres, déposée sur le bureau de la Chambre, probablement dès lundi prochain.

UN MANIFESTE DU PRÉSIDENT HINDENBURG à l'occasion de l'ouverture du Reichstag

« animé de la volonté de se défendre militairement »

Berlin, 20 mars. — Le président von Hindenburg adresse à la nation le manifeste suivant :

« Le jour de l'ouverture solennelle d'un Reichstag qui, plus qu'aucun de ses prédécesseurs depuis la fin de la grande guerre, s'affirme partisan d'un État national est animé de la volonté de se défendre militairement. Je songe avec vénération et reconnaissance à ceux qui sont tombés pour l'Allemagne.

Je salue fidèlement les familles de nos chers morts et j'exprime mes sentiments de cordiale amitié à tous mes camarades de la grande guerre. Les sacrifices de cette guerre à l'égard de l'Allemagne par la mort et la maladie n'ont pas été vains. Sortant de son abaissement, l'Allemagne s'efforce de nouveau de reconquérir sa force nationale dans l'esprit de ceux qui ont combattu et qui sont tombés pour le peuple et pour la Patrie.

Qu'un puissant Reich allemand soit leur monument, fier et durable. »

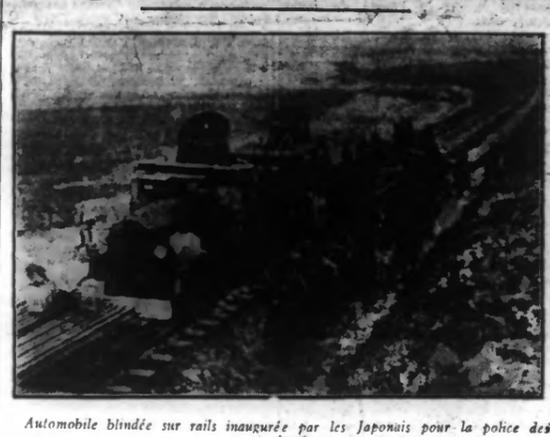
UN HOTELIER BERLINOIS AVAIT ARBORÉ LE DRAPEAU FRANÇAIS

Berlin, 20 mars. — « Bien que nous ne devions pas mêler le sport à la politique, c'est toutefois, en cette époque d'exaltation patriotique, un acte de mauvais goût pour ne pas dire plus que d'arborer le drapeau tricolore français », déclare le journal *Volksischer Beobachter* qui se plaint de ce qu'un hôtelier berlinois ait eu devoir hisser ce drapeau sur son établissement à l'occasion de la vente à Berlin de l'équipe française de football à la suite de l'intervention de quelques militaires nazis, le drapeau français avait d'ailleurs été amené.

La politique du Cabinet Dollfus en Autriche

Vienne, 20 mars. — Le président de la République a refusé d'accéder à un vote du Conseil fédéral par lequel on demandait au Gouvernement autrichien d'adhérer à la Conférence de Genève.

La guerre dans le Jehol



Automobile blindée sur rails inaugurée par les Japonais pour la police des voies ferrées (Mondial P.P.)

Tokyo, 20 mars. — Selon certaines dépêches de presse, un détachement japonais aurait franchi la Grande Muraille samedi dernier, pour combattre l'offensive chinoise contre la ville de Si-Fen-Kéou.

Après un rude combat, la ville de Saho-Tchia, située à quatorze kilomètres au sud-ouest de Si-Fen-Kéou aurait été occupée par les troupes japonaises et les Chinois se seraient repliés dans la direction du sud-est, laissant environ un millier de morts sur le terrain.

D'autre part, on mande de Kharbine à l'Agence Reuters, que les forces chinoises auraient subi une lourde défaite dans la cité fortifiée de Toung-Ning, qu'elles avaient prise après un siège de quatre jours.

Des renforts japonais envoyés de Mon-Ling ont livré un combat furieux à l'issue duquel les troupes chinoises ont abandonné la ville, laissant derrière elles deux cents morts.

Un attentat avait été préparé contre le chancelier Hitler à Munich

Munich, 20 mars. — Un attentat avait été préparé contre le chancelier Hitler, d'après les déclarations faites aux journalistes par le préfet de police de Munich. Ce dernier a affirmé, en effet, qu'on avait acquis la preuve que des communistes avaient projeté des attentats non seulement contre le chancelier, mais aussi contre les personnalités dirigeantes du nouveau régime.

Ainsi, l'on aurait découvert, ce matin, au pied du monument de Richard Wagner, situé à proximité de la maison où descend habituellement le chancelier lorsqu'il se rend à Munich, trois grenades à main et des munitions, qui auraient été déposées à par trois communistes, dont deux de nationalité russe.

On présume que ceux-ci, qui n'ont d'ailleurs pu être arrêtés, avaient l'intention de jeter ces grenades sur l'automobile dans laquelle le chancelier avait pris place pour se rendre à l'aéroport, d'où il a reparté Berlin.

Le Centre allemand voterait-il la loi des pleins pouvoirs ?

Berlin, 20 mars. — M. Hitler a reçu ce matin Mgr Kaas, président du Centre; M. Brüning, et M. Stegerwald, ancien ministre du Travail, avec lesquels il s'est entretenu du projet de loi des pleins pouvoirs pour lequel une majorité des 2/3 au Reichstag est nécessaire. Ce ne sont pas là à proprement parler des négociations avec le Centre, car le Cabinet Hitler demande une réponse catégorique.

Des divergences d'opinion se manifestent aussi bien chez les Centristes que chez les populistes bavarois. Si ni les uns, ni les autres ne donnaient leur adhésion à la loi des pleins pouvoirs, le Cabinet Hitler pourrait cependant, sans doute réaliser ses projets, car l'exclusion des communistes du Reichstag et l'arrestation d'un grand nombre de députés socialistes lui donnent une majorité approchant des 2/3.

LES « DETTES DE GUERRE »

Le Président Roosevelt proposerait un moratoire pour les échéances de juin et décembre

Londres, 20 mars. — D'après le correspondant du *Morning Post* à Washington, le président Roosevelt proposerait prochainement au Congrès de couvrir par un moratoire les échéances des dettes de guerre de juin et de décembre prochains.

Le Président serait guidé par le désir de faire en sorte que la conférence économique mondiale puisse se réunir sans qu'aucune hypothèque pèse sur ses délibérations et compromette son succès.

Le match de football France-Allemagne, à Berlin



Voici quelques photographies du match de football France-Allemagne, qui eut lieu dimanche à Berlin, devant 50.000 spectateurs.

EN HAUT : (de gauche à droite) : L'entrée sur le terrain de l'équipe française. — Le capitaine de l'équipe allemande et Langiller, capitaine des Français (à droite), se serrent la main avant la rencontre.

EN BAS : (de gauche à droite) : Un écho de jeu devant les buts allemands. — La défense allemande est de nouveau bloquée par les Français.

Les négociations particulières autour de la Conférence du désarmement

M. MAC DONALD SE RENCONTRE AUJOURD'HUI A PARIS AVEC M. DALADIER

Rome, 20 mars. — M. Mac Donald accompagné de sa fille, M^{lle} Isabelle Mac Donald, est parti pour Paris par le train de 12 h. 15. A la gare, sont allés le saluer MM. Mussolini, Suvici, sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères; M. de Jovenel, ambassadeur de France, avait tenu également à aller lui présenter ses vœux.

M. Mac Donald et sir John Simon seront les hôtes de lord Tyrrel, ambassadeur de Grande-Bretagne. Un déjeuner sera offert en leur honneur à l'ambassade, déjeuner auquel assisteront notamment MM. Daladier, président du Conseil et Paul-Boncour, ministre des Affaires étrangères.

Les ministres anglais passeront la nuit faubourg Saint-Honoré, et repartiront pour Londres mercredi dans la matinée.

LES ENTRETIENS DE ROME

Déclarations de M. Mac Donald à la presse

Rome, 20 mars. — M. Mac Donald a reçu ce matin les journalistes italiens.

Le Premier ministre britannique a déclaré en substance :

1^o Que les conversations, qu'il venait d'avoir étaient conformes à l'esprit du pacte Kellogg.

2^o Que ces conversations n'enregistraient en aucune façon les autres nations.

3^o Que, si les résultats des conversations étaient acceptés, ils garantiraient le paix du monde pour plusieurs générations.

M. Mac Donald a reçu ensuite les représentants de la presse de tous les pays et leur a fait une déclaration :

« Les conversations que nous venons d'avoir, a-t-il dit, n'ont eu en aucune façon pour objet de créer des ententes particulières ou des alliances. Nous avons, avec M. Mussolini, le même sentiment que le monde a besoin d'une confiance et d'une coopération internationales très larges. Demain, à notre passage à Paris, nous verrons M. Daladier. Nous le féliciterons au courant de tout ce que nous avons dit. Il aura tous les éléments pour prendre une décision. »

« Encore une fois, nous croyons en une collaboration très étendue et non à une union exclusive entre quelques-uns. Aucune nation n'a de raison de montrer de la nervosité et de l'inquiétude à propos de ce qui s'est passé, tant à Genève qu'à Rome. Bien entendu, le gouvernement allemand sera aussi tenu au courant, car il ne saurait y avoir d'accord final sans que tout le monde y ait participé. »

« Nous voulons établir une paix qui puisse se dérouler longuement et qui permette à chaque nation de garder ses traditions et ses faits distinctifs. M. Mussolini nous a soumis un court document indiquant brièvement comment à son avis, les nations doivent aborder les grands problèmes généraux, mais les détails n'ont pas été mentionnés. Nous n'avons pas de plan rigide. A aucun moment nous n'avons eu l'idée d'imposer nos conceptions. »

LA DISCUSSION DU PLAN BRITANNIQUE

Genève, 20 mars. — Sir John Simon qui a quitté M. Mac Donald, a repris le chemin de Genève où il arrivera demain matin. Ainsi semble se confirmer le dessein britannique de demander la discussion immédiate du plan de M. Mac Donald que la délégation britannique voudrait même voir discuter uniquement par la Commission générale au sein de laquelle les gouvernements auraient à se prononcer article par article. Mais si le problème est abordé, il semble que le débat doive rester encore général. Sans doute interviendront les puissances secondaires, mais les Etats demandent vraisemblablement des délais plus longs pour faire une étude critique et détaillée des propositions britanniques.

L'IMPORTANCE DES CONVERSATIONS QUI VONT AVOIR LIEU A PARIS

Londres, 20 mars. — A Rome, avant son départ, M. Mac Donald a démenti s'être lié par un pacte; il a montré le plan Mussolini comme non limité aux quatre puissances — toutes puissances que les cercles politiques de Londres interprètent comme le signe que les négociations ne sont pas terminées et que le nœud du problème réside à Paris.

Le fait, pour M. Mac Donald, de penser à la Pologne et à la Petite-Entente, en tant que puissances prépondérantes prouve le souci que lui inspire le Premier ministre britannique les ententes capitales qu'il aura demain à Paris. Et l'appréhension que les amis de M. Mac Donald manifestent ici au plan Mussolini pourrait bien être motivée surtout parce que le duc a adopté les conceptions de M. Mac Donald en matière de trêve d'armements et de renonciation à la guerre.

La direction des services du ministère des Affaires étrangères

C'est au cours de cette semaine, selon un de nos confrères parisiens, que M. Paul-Boncour, ministre des Affaires étrangères, fera connaître le mouvement diplomatique intérieur qui doit obligatoirement suivre celui tout récent qui a pourvu au remplacement de plusieurs des titulaires de nos principales ambassades.

Le ministre a décidé de nommer à la direction des affaires politiques et commerciales, temporairement tout au moins, en attendant de lui confier un poste à l'étranger, M. Bargeton, actuellement sous-directeur des affaires d'Europe. On sait que M. Maschigli et M. Coulondre seront directeurs adjoints, le premier des affaires concernant la S.D.N., et le second pour les affaires commerciales. Tous deux travailleront en liaison étroite, d'une part, avec M. Léger, secrétaire général du ministère, et M. Bargeton, et de l'autre, avec les diverses sous-directions géographiques, afin d'assurer à toutes les affaires traitées une complète unité de direction.

Enfin, M. Paul-Boncour a désigné M. Pierre Comert pour réunir, sous une unique direction, le service des relations extérieures dont il est déjà le chef, et le bureau de la presse resté sans titulaire depuis la mort de M. Knight.

'affaire des faux de l'aviation devant la Cour d'assises de la Seine

Paris, 20 mars. — Lundi après-midi se sont ouverts, devant les assises de la Seine, les débats du procès de l'Aéropostale.

Parmi les principaux accusés figurent, comme on le sait, Lucien Colin, dit Sergé Luco, M. André Bouilloux-Lafont, Jean de Lubersac et Charles Picherie.

C'est le conseiller à la Cour Texier qui préside les débats, tandis que le siège du ministère public est occupé par l'avocat général Stramy.

Ce n'est point l'atmosphère habituelle des grands procès criminels. A l'intérieur, lorsque l'armée des témoins sera partie, la salle restera presque vide.

Que d'accusés, par contre, tant aux bancs de la défense qu'à ceux de la partie civile.

L'audience

A 13 h., après la constitution du jury, c'est l'entrée des accusés.

Le greffier lit un acte d'accusation, qui reproduit le texte de toutes les pièces fausses. Aux bancs des témoins sont assis, pour l'instant, de nombreuses personnalités de l'aviation, parmi lesquelles un as de la guerre, le commandant Dagnaux.

Des nombreuses personnalités qui devront venir à la barre beaucoup ne répondent pas à l'appel de leur nom : MM. Tardieu, Herriot, Painlevé, et dernier un peu fatigué ne viennent d'ailleurs pas le général Wergand. L'avocat général renonce à l'audition de M. Flandin. Il n'insistera pas plus pour de nombreux autres témoins.

De l'interrogatoire mené par le président Texier il apparaît que Lucien Colin et Picherie ont déjà encouru de nombreuses condamnations, MM. André Bouilloux-Lafont et de Lubersac se sont efforcés pendant la guerre.

Le président aborde ensuite l'affaire proprement dite. On parle des difficultés de l'Aéropostale, de l'émulsion d'obstacles qui auraient permis à la

Compagnie un essor nouveau. Le président montre M. André Bouilloux-Lafont rendant responsable M. Chaumié de la non-ratification par le Parlement d'un contrat signé par M. Chaumié.

M. Bouilloux-Lafont doit répondre à ce qui est exact. Mais il précise qu'il n'avait aucune amitié contre M. Chaumié. Par contre, il reconnaît avoir été avec son père, à l'origine des rumeurs propagées dès 1931 contre M. Chaumié. Sur une hypothèse, sans aucun document, il accuse M. Chaumié d'avoir favorisé un concurrent, M. Léboucq. Celui-ci se faisant fort de l'appui de l'Etat, aurait, selon M. Bouilloux-Lafont, proposé d'acheter les actions de l'Aéropostale pour un franc.

Pressé par le président, il doit reconnaître qu'il n'a pas dit jusqu'ici la vérité quant à l'attitude de M. Chaumié.

L'origine des documents, M. Bouilloux-Lafont s'explique en déclarant que Luco s'était présenté à lui comme un officier du bureau. Selon lui, en présentant les documents incriminés comme venant de ministres, il ne faisait que mettre au pluriel ce qui était réellement au singulier.

Des documents fabriqués par Colin, M. Bouilloux-Lafont dénie que M. Weillier était l'agent du gouvernement allemand, assisté par M. Chaumié, tout est faux.

Le rôle de Luco

Et Luco est amené à préciser son rôle. Il dément qu'il se soit présenté comme un officier en disponibilité. Il n'a pas provoqué les confidences. C'est M. Bouilloux-Lafont qui, après lui avoir fait part de ses difficultés politiques et commerciales, a remarqué à la lecture d'un article publicitaire écrit par Colin que celui-ci avait une écriture sensiblement identique à celle de M. Chaumié.

Des lors, Lucien Colin présente son rôle comme celui d'un employé au service d'un homme puissant et qu'il croyait honnête. Il fabriquait, sous la

ZANGARA l'assassin du maire de Chicago A ÉTÉ EXÉCUTÉ

Raiford (Floride), 20 mars. — Zangara, l'auteur de l'attentat contre le Président Roosevelt, attentat qui a coûté la vie à M. Cermak, maire de Chicago, a été exécuté mardi matin, à 9 h. 16 (heure locale). Bien qu'il n'eût pas été informé du sort qui l'attendait, il savait que, seule, la grâce présidentielle pouvait le sauver à la dernière minute.

Pas un instant, il ne s'est départi du cynisme dont il a fait preuve au cours des débats. Il a refusé le secours de l'aumônier qui était venu le voir dans sa cellule, et malgré la maladie d'estomac dont il a fait état devant les jurés, n'a cessé de se nourrir avec le meilleur appétit.

C'est au shérif de Miami qu'il appartenait de procéder à l'exécution.

Une fois assis sur la chaise électrique, le condamné s'écria : « Je n'ai pas peur de la chaise ». Puis il ajouta :



(Photo Keystone.)
La chaise électrique, dans la prison de Raiford, sur laquelle le criminel a été exécuté

« Quoi, il n'y a pas de photographes ? »

« Quoi, il n'y a pas de photographes ? » personne pour prendre un cliché ? » Enfin, juste au moment où on allait presser le bouton déclenchant le courant de 2.300 volts il cria : « Salut capitalistes, tous les capitalistes sont une bande d'ignobles criminels. Adieu ! »

Après une autopsie pratiquée sur le champ, les médecins publièrent un avis déclarant que Zangara souffrait d'une affection chronique de la veine du cœur, mais qu'il était sain d'esprit.

On rappelle un trait particulier de son exécution en Amérique. Dans la plupart des prisons la chaise électrique est branchée sur le secteur qui fournit également le courant pour l'éclairage de la prison. En conséquence, au moment où le contact est établi en vue de l'exécution, toutes les lumières du bâtiment faiblissent tout à coup, et les prisonniers, dans leurs cellules, connaissent ainsi le moment exact de la mise à mort de leur camarade. L'instant où palit l'éclairage provoque généralement une certaine agitation dans la prison, et des cris de gémissements accompagnent le condamné dans la mort.